

## TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES



DÉCLARATION RELATIVE À L'EXERCICE OU À LA PÉRIODE DU ..... / ..... / 20..... AU ..... / 20..... AU ..... / 20.....

Nom ou dénomination    Identification du destinataire	Identification du destinataire  Adresse  Reyer les indications imprimées per ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.  SIE Numéro de dossier Clé Période CM OPT Code service Régime  N° d'identification de l'établissement (SIRET)  N° de TVA intracommunautaire  (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont negligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  Date : Signature : Somme : Date : Pénalités  Taux 5 % 9005  N° d'opération   Paiement par virement bancaire :   Paiement par virement bancaire :   Paiement par imputation * :	Cette déclaration	doi	e sur <u>www.impots.</u> t obligatoirement ê cours d'année) (CC	tre renvo	yée <b>au p</b>	plus tard le		2021 (	clôture au 3	31/12/2020) o	u dans	les trois	mois de la clô	ture de
Adresse  Reyer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.  SIE Numéro de dossier Cté Période CM OPT Code service Régime  N° d'identification de l'établissement (SIRET)	Adresse  Reyer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.  SIE Numéro de dossier Clé Période CM OPT Code service Régime  N° d'identification de l'établissement (SIRET)	Identification		Nom o	ination										
SIE Numéro de dossier Clé Période CM OPT Code service Régime  N° d'identification de l'établissement (SIRET)  N° de TVA intracommunautaire  (1) Si vous ciôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  (2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION: ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  Date:  Somme:  Date:  N° PEC  N° Pénalités  Taux 5% 9005  Taux 5% 9006  Paiement par virement bancaire :  Pénalités  Taux 5% 9006  Taux % 9007  Date de réception  Date de réception	SIE Numéro de dossier Clé Période CM OPT Code service Régime  N° d'identification de l'établissement (SIRET)  N° de TVA intracommunautaire  (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  (2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  Date : Pénalités  Téléphone : Signature : Date : Pénalités  N° PEC   I   I   I   I   I   I   I   I   I	du			Adresse	,									
N° d'identification de l'établissement (SIRET)  N° de TVA intracommunautaire  (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  (2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  Date : Signature : Somme : Date : Pénalités  Téléphone : N° PEC   Pénalités  Taux 5 % 9005  Taux 5 % 9006  Paiement par virement bancaire :   Paiement par virement bancaire :   Paiement par virement par	N° d'identification de l'établissement (SIRET)  N° de TVA intracommunautaire  (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  (2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  Paiement, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Pénalités  Taux % 9005  Taux % 9006  Paiement par virement bancaire : Date : Pénalités  Taux % 9007  Date de réception  Date de réception	Rayer les indications	impri	mées par ordinateur q	ui ne corre	espondent :	plus à la situati	ion exac	te de l'er	treprise, <b>recti</b> t	fiez-les en roug	ie.			
N° de TVA intracommunautaire	N° de TVA intracommunautaire	SIE	Νι	uméro de dossier	Clé	Pé	ériode	СМ	OPT	Code service	Régime				
N° de TVA intracommunautaire	N° de TVA intracommunautaire														
(2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).  Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION: ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Pénalités  Téléphone : N° PEC   1	Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).	N° (	de T	VA intracommunaut	aire		<u>                                     </u>	_   _		_ _					
Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date :	Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite  MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Pénalités  Téléphone : N° PEC	• •			-		•								
MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION: ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Signature : Pénalités  Téléphone : N° PEC	MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT  ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Signature : Pénalités  Téléphone : N° PEC						•				I \	***		0010	$\overline{}$
ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Pénalités  Téléphone : N° PEC	ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).  PAIEMENT, DATE, SIGNATURE  RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date : Pénalités  Téléphone : N° PEC						declaration «	neant	»), veu	lilez cocner	ia case a oro	ite		0010	<u> </u>
Date: Signature: Signature: N° PEC Taux 5 % 9005 N° d'opération Taux 6 % 9006 Paiement par virement bancaire: Taux 6 % 9007 Paiement par imputation *: Taux 6 % 9007 Paiement par imputation *: Taux 6 % 9007  Date de réception	Date: Signature: Somme: Date: Teléphone: N° PEC Taux 5 % 9005 N° d'opération Taux 6 9006 Paiement par virement bancaire: Taux 9 9007 Paiement par imputation *: Taux 9 9007 Paiement par imputation *: Date de réception	ATTENTION : r	ne po	ortez pas de centir	nes d'eu	<u>ıro</u> (l'arror			ue à l'un	ité la plus pro	oche : les frac	tions d'e	uro inférie	ures à 0,50 sont	
Téléphone :	Téléphone :	PAIEMENT, DATE,	SIG	NATURE			RÉSERVÉ .	À L'AD	MINIST	RATION					
Paiement par virement bancaire :  Paiement par imputation * :  ' (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  N° d'opération  Taux % 9006  Taux % 9007  Date de réception	Paiement par virement bancaire :  Paiement par imputation * :  ' (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).	Date :		Signature			Somme :	Dat	te:			Pé	nalités		
Paiement par virement bancaire :  Paiement par imputation * :  (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  Taux % 9007  Date de réception	Paiement par virement bancaire :  Paiement par imputation * :  (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  Taux % 9007  Date de réception							N°	PEC			Tai	ıx 5 %	9005	
Paiement par imputation * :  t (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  Date de réception	Paiement par imputation * :  (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  Date de réception	Téléphone :	• • • • • •					N°	d'opérat	ion   <u>                                    </u>		Tai	ıx %	9006	
t' (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur <u>www.impots.gouv.fr</u> ou auprès de votre service des impôts).  Date de réception	t' (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur <u>www.impots.gouv.fr</u> ou auprès de votre service des impôts).  Date de réception	Téléphone :													
auprès de votre service des impôts).	auprès de votre service des impôts).	·				ם ב						Tai	ıx %	9007	
		Paiement par viren	nent	bancaire :								Tai			
		Paiement par viren Paiement par impu * (joindre l'imprimé n°	nent tatio 3516	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u>		_						Tai			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Та			
		Paiement par viren Paiement par impu (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тан			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			
		Paiement par viren Paiement par impu ' (joindre l'imprimé n° auprès de votre servic	nent tatio 3516 ce de	bancaire : n * : 6 disponible sur <u>www.i</u> s impôts).	mpots.gou	_						Тап			

N'hésitez pas à prendre contact avec votre service des impôts, s'il vous manque une indication pour remplir cette déclaration. Vous pouvez également vous reporter à la notice, si vous souhaitez des informations sur la TVA intracommunautaire, le coefficient de taxation ou l'euro.

Les dispositions des articles 49, 50, 53 et le cas échéant, 51, 55 et 56 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

	I – TVA BRUTE									
	OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		Base hors		OF	PÉRATIONS NON IMP	OSABLE	S		Base hors taxe
			taxe							
01	Achats en franchise	0037								
02	Exportations hors UE	0032		4B	réalisées p	biens ou prestations d par un assujetti non éta 3-1 du code général de	abli en Fra	ince	0043	
03	Autres opérations non imposables	0033			`	J	, ,			
3A	Ventes à distance taxables dans un autre État membre au profit de personnes non assujetties – Ventes BtoC	0047			Livraiaana	d'Alactriaité da com sa	otural da			
3B	Mises à la consommation de produits pétroliers	0049		4D	chaleur ou	d'électricité, de gaz na de froid non imposabl	aturei, de les en Fra	nce	0029	
04	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujettie – Ventes BtoB	0034								
	OPÉRATIONS IMPOSABLES					Base hors tax	re		Tax	xe due
	- réalisées en France métropolitaine									
5A	Taux normal 20 %				0207					
5 B	Taux normal 20 % sur les produits pétroliers				0208		•			
06	Taux réduit 5,5 %				0105		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
6C	Taux réduit 10 %				0151					
6D	Taux reduit 10 %				0131					
00	- réalisées dans les DOM				•					
07					0201					
07	Taux normal 8,5 %				0201					
08	Taux réduit 2,1 %				0100		···········			
8B					•					
	– à un autre taux (France métropolitaine ou D	OM)								
09	Opérations imposables à un taux particulier				0950		·············			
9A	Taux réduit 13 % sur les produits pétroliers				0152		······································			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
10	Anciens taux				0900					
	- autres opérations									
AA	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleu France				0030		······································			
AB	Achats de biens ou de prestations de services ré non établi en France (article 283-1 du code géné	ral des i	mpôts)		0040					
AC	Achats de prestations de services intracommuna général des impôts)	utaires (	(article 283-2 du	code	0044					
11	Cessions d'immobilisations				0970					
12	Livraisons à soi-même				0980					
13	Autres opérations imposables				0981					
14	Acquisitions intracommunautaires 0031									
15	Dont TVA sur immobilisations 0982			_						
16	TOTAL DE LA TAXE DUE (ligne 5A à	14)								
	Autre TVA DUE									
17	Remboursements provisionnels obtenus en cour	s d'anné	e ou d'exercice				0983			
18	TVA antérieurement déduite à reverser dont TVA sur les produits pétroliers									
AD	Sommes à ajouter						0602			
19	TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lign	es 16 +	17 + 18 + AD)							
	II – TVA DÉDUCTIBLE									
	AUTRES BIENS ET SERVICES								Taxe o	léductible
20	Déductions sur factures (1)						0702			
21	Déductions forfaitaires (1)						0704			
22	TOTAL (lignes 20 + 21)									
	IMMOBILISATIONS									
23	TVA déductible sur immobilisations (1)						0703			
	AUTRE TVA À DÉDUIRE									
24	Crédit antérieur non imputé et non remboursé						0058			

25	Omissions ou compléments de déductions dont régularisations TVA déductible sur les produits pétroliers	0059	0059		
25A	(1) Compte-tenu, le cas échéant, du coefficient de déduction				
AE	Sommes à imputer	0603			
26	TOTAL DE LA TVA DÉDUCTIBLE (lignes 22 + 23 + 24 + 25 + AE)	3333			
2E	Dont TVA déductible sur les produits pétroliers	0711			
	vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de bie		la déclaration ouronéenne de		
01 9	services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects	s (cf. notic	e de la déclaration CA12).		
	III – TVA NETTE				
	RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION		Taxe		
28	TVA due: (Ligne 19 – ligne 26) ou				
29	CRÉDIT : ( Ligne 26 – ligne 19 )	070	)5		
	IMPUTATIONS/RÉGULARISATIONS				
	Col. 1 : Montant	001	10		
A	Acompte 1 effectivement paye restant a payer (Tot. 1 + Tot. 2)	001	.0		
A	Acompte 2				
	Tot. 1				
	RÉSULTAT NET				
33	SOLDE À PAYER si ligne 28 – (lignes 29 + 30) ≥ 0 ou				
34	EXCÉDENT DE VERSEMENT : si ligne 30 – ligne 28 ≥ 0				
35	SOLDE EXCÉDENTAIRE : (lignes 29 + 34) ou (lignes 29 + 30)	002	20		
	IV – DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES				
	Nature des taxes		Taxe brute		
36	Taxe sur les retransmissions sportives au taux de 5 % (CGI, art. 302 bis ZE)  Base imposable	421			
37	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (CGI, art. 302 bis MB)	422			
	Taxe sur la diffusion en vidéo physique et en ligne de contenus audiovisuels à titre onéreux				
	(CGI, art. 1609 sexdecies B)				
42	-au taux de 5,15 %	422	29		
43	- au taux de 15 %	422	28		
	Taxe sur la diffusion en vidéo physique et en ligne de contenus audiovisuels à titre gratuit (CGI, art. 1609 sexdecies B)				
43A	-au taux de 5,15 % Base imposable	429	98		
43B	-au taux de 15 %	429	99		
44	Taxe sur les actes des huissiers de justice (CGI, art. 302 bis Y) (14,89 € par acte accompli à compter du 1er janvier 2017) Nombre d'actes	420	06		
45	Taxe sur les embarquements ou débarquements de passagers en Corse (CGI, art 1599 vicies) (4,57 € par passager)  Nombre de passagers	420	04		
46	Taxe pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle (CGI, art 1609 sexvicies) au taux de 0,75 %	421	17		
47	Taxe sur certaines dépenses de publicité au taux de 1 % (CGI, art 302 bis MA)	421	13		
4B	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) (CGI, art 1605 et suiv.)  [cf. fiche de calcul sur le site <a href="https://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> ]	421	19		
4C	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) due par les loueurs d'appareils (CGI, art. 1605 et suiv.)	422	21		
4F	Taxe sur les excédents de provision des entreprises d'assurance de dommages (CGI, art. 235 ter X)	423	38		
4K	Contribution due par les gestionnaires des réseaux publics d'électricité (CGCT, art. L 2224-31 l bis)	423	36		
4L	Taxe sur les ordres annulés dans le cadre d'opérations à haute fréquence (CGI, art. 235 ter ZD bis)	423	39		
4M	Prélèvement sur les films pornographiques ou d'incitation à la violence et sur les représentations théâtrales à caractère pornographique au taux de 33 % (CGI, art. 1605 sexies)	424	45		
60A	Redevance sanitaire d'abattage (CGI, art. 302 bis N à 302 bis R)	425	53		
60B	Redevance sanitaire de découpage (CGI, art. 302 bis S à 302 bis W)	425	54		
61	Redevance sanitaire pour le contrôle de certaines substances et de leurs résidus (CGI, art. 302 bis WC)	424	47		
62	Redevance sanitaire de première mise sur le marché des produits de la pêche ou de l'aquaculture (CGI, art. 302 bis WA)	424	48		
63	Redevance sanitaire de transformation des produits de la pêche ou de l'aquaculture (0.5 € par tonne) (CGI, art. 302 bis WB)	424	49		
64	Redevance pour agrément des établissements du secteur de l'alimentation animale (125 € par établissement) (CGI, art. 302 bis WD à WG)	425	50		

	Redevance phytosanitaire à la circulation intracommunautaire e maritime, art, L 251-17-1)	et à l'expor	tation (Code rural et	de la pêche		
65	– à la circulation intracommunautaire (PPE)				4273	
66	– à l'exportation				4274	
	Taxe forfaitaire sur les ventes de métaux précieux, de bijoux, d'obje (CGI, art. 150 VI à VM)	ets d'art, de	collection et d'antiquité	•		
67	<ul> <li>– sur les ventes de métaux précieux au taux de 11 %</li> </ul>		Base imposable		4268	
68	- sur les ventes de bijoux, objets d'art, de collection ou d au taux de 6 $%$	'antiquité	Base imposable		4270	
	Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) (C	GI, art. 1600	)-0 <b>I</b> )			
69	– sur les ventes de métaux précieux au taux de 0,5 %				4269	
70	-sur les ventes de bijoux, objets d'art, de collection ou au taux de 0,5 $%$	d'antiquité	Base imposable		4271	
	Prélèvement sur les paris hippiques					
71	– au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZG) au taux de 5,3	%	Base imposable		4256	
72	<ul> <li>au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, art au taux de 1,8 %</li> </ul>	t. L137-20)			4259	
73	<ul> <li>engagés depuis l'étranger sur des courses frar regroupés en France (CGI, art. 302 bis ZO) au taux de 1;</li> </ul>	nçaises et 2 %			4255	
	Redevance due par les opérateurs agréés de paris hippiques en lig	gne				
74	<ul> <li>Enjeux relatifs aux courses de trot (CGI, art. 1609 tertri</li> </ul>	icies), au tau	ux de 6,7 %		4266	
75	<ul> <li>Enjeux relatifs aux courses de galop (CGI, art. 1609 ter</li> </ul>	rtricies), au	taux de 6,7 %		4267	
	Prélèvement sur les paris sportifs en ligne (à compter du 01/01/202	20)				
76A	– au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZH) au taux de 33,7	7 %	Base imposable		4309	
77A	<ul> <li>au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, art au taux de 10,6 %</li> </ul>	t. L137-21)	Base imposable		4310	
78A	<ul> <li>au profit de l'agence nationale du sport (ANS) (CGI tricies) au taux de 10,6 %</li> </ul>	, art. 1609	Base imposable		4311	
	Prélèvements sur les paris sportifs commercialisés en réseau phys	ique de dist	ribution (à compter du	01/01/2020)		
76B	– au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZH) au taux de 27,9	9 %	Base imposable		4306	
77B	- au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, ar au taux de 6,6 $%$	t. L137-21)	Base imposable		4307	
78B	$-\mathrm{au}$ profit de l'agence nationale du sport (ANS) (CGI tricies) au taux de 6,6 $\%$	, art. 1609	Base imposable		4308	
	Prélèvement sur les cercles de jeux					
79	– au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZI) au taux de 1,8 %	%			4258	
80	- au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, ar au taux de 0,2 $%$	t. L137-22)	Base imposable		4261	
84	Taxe sur l'exploration d'hydrocarbures calculée selon le barème fix 1590 du CGI et perçue au profit des collectivités territoriales	é à l'article	Code INSEE de la collectivité	Montant	4291	
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale					
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale	:				
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale	:				
	<ul> <li>Droits pour le département ou la collectivité territoriale</li> </ul>	:				
	<ul> <li>Droits pour le département ou la collectivité territoriale</li> </ul>	:				
	<ul> <li>Droits pour le département ou la collectivité territoriale</li> </ul>	:				
	<ul> <li>Droits pour le département ou la collectivité territoriale</li> </ul>	:				
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale	:				
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale	:				
88	Contribution sur les boissons non alcooliques contenant des sucres (CGI, art.1613 ter)	s ajoutés	Nombre d'hectolitres		4294	
89	Contribution sur les boissons non alcooliques (CGI, art. 1613 qu 0,54€/hL	ıater II 1°),	Nombre d'hectolitres		4296	
90	Contribution sur les boissons non alcooliques contenant des édul synthèse (CGI, art. 1613 quater II 2°), 3,08€/hL	corants de	Nombre d'hectolitres		4295	
92	Contribution sur les eaux minérales naturelles (CGI, art. 1582)	Code INSEE de la commune	Nombre d'hectolitres	Montant	4293	
	– Droits pour la commune :					

	- Droits pour la commune :					
	- Droits pour la commune :					
	- Droits pour la commune :					
	- Droits pour la commune :					
	- Droits pour la commune :					
	- Droits pour la commune :					
93	Taxe sur certains services fournis par les grandes entreprises du secteur numérique (TSN) (CGI, articles 299 à 300 bis et 1692)	Montant dû la mise en		dû au titre de ıblicité (b)	4301	
	au taux de 3 %					
	TOTAL DES LIGNES 36 à 93 (à reporter ligne 55)					

	V.	- RÉCAPITUL	ATION								
49			eport de la ligne 3	)E)			5	54	TVA (report de la ligne 22)		
		`		<i>'</i>	0000				TVA (report de la ligne 33)		
50			andé au cadre VI		8002		0	55	Taxes assimilées (total lignes 36 à 85)		
51		4 de la prochai	e somme est à re ne déclaration CA		8003				ATTENTION! UNE SITUATION DE TVA	CRÉDITRICE	E (LIGNE 49 SERVIE)
52	Crédit i	mputé sur les	prochains acompt	es	8004				NE DISPENSE PAS DU PAIEMENT DES TAXE		
A	Acomptes	(cochez les cases	correspondant aux ac	omptes dé	duits I. 30)	. Précisez l'année.					
58		Juillet   _		□ Déc	embre		5	56	<b>TOTAL À PAYER</b> (lignes 54 + 55) (N'oubliez pas de joindre le règlement corre	spondant)	
			BASE	DE CAL	CUL DE	S ACOMPTES D	US A	١U .	TITRE DE L'EXERCICE SUIVANT		
57	TVA [lig	gne 16 – (ligne:	s 11 + 12 + 15 + 2	22)]							
	VI	– DEMANDE	DE REMBOURSE	MENT							
			agé à la clôture de oupe TVA) (ligne 2		ou de l'e	exercice (≥ 150 €	, ou,	< à	150 € uniquement en cas de cession,	а	
Excédent de versement dégagé (ligne 34)											
Ma	ıximum r	emboursable (	a + b)							С	
Re	mbourse	ement demand	é							d	
Cre	édit repo	rtable (c – d)								е	
Le s	oussigne	é (nom, prénon	n, qualité) :								
dem	ande le i	remboursemer	nt de la somme de	e (en chiff	res)			À	, Le		
		au compte dési		`	,	Coo	cher		Signature	e :	
		•	_	l'imprimé	e n° 351	3)	n le		Ü		
– à imputer sur une échéance future (joindre l'imprimé n° 3516) choix											
	C/	ADRE RÉSER	VÉ À L'ADMINIST	RATION							
De .									- Delavorable		ement de la somme
Observations (2):											
C		A alma m a mti a lla	1 1 1						À Le		
	-	Adm partielle	 ype de contrôle  _	1					Signature et cachet d		
	alpage		ype de controle [_	_							
IN F	ALPAGE										
		•	torise le rembours								
											······································
au p	rofit de .										
La présentation d'une caution  - a été exigée (1)  - n'a pas été exigée (1)  Signature et cachet d'authenticité :											
			) Décisions prises pa		` '				J		
Nat	ure op.	Numéro op.	Date			signature					
	<u> </u>										
Le c	omptab	_	ertifie que l'entrep								
	(1)	<ul><li>est redev</li></ul>	able de la somme	e de					ce des impôts des entreprises ;		
Obse	ervations	s (3)									
			oc   <u> </u>			I			À, Le Signature et cachet d		
(2) Ind Précis (3) Ind	diquer, nota ser, le cas é diquer, nota	chéant, les motifs omment, les raisons	pas. pour lesquelles il paraît de rejet total ou partiel d pour lesquelles il paraît de compensation n° 338	u rembourse t opportun d'	ement dem 'exiger une	andé.			, and the second		

Depuis le 1er octobre 2014, vous avez l'obligation de télédéclarer et télépayer la TVA par transfert de fichier ou Internet.

La somme due est prélevée automatiquement, au plus tôt à la date d'échéance.

Les demandes de remboursement de crédit de TVA doivent également être télétransmises.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur le site <a href="www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>, rubrique « Professionnels » ou contacter votre service.